

■ **Marc-Henri Juriens**, à L'Abbaye, plâtrerie-peinture
(FOSC du 01.12.1986, p. 4595). Par décision du 12 juin 2002, le
Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 7059 du 18.07.2002
(00576230 / CH-550.0.031.624-1)